

Présentation Projet Justice 2011-2012

Dans le cadre d'un partenariat entre le Tribunal de Grande Instance de Douai et le Lycée d'Excellence de Douai, a été mis en place un projet à l'adresse des élèves de 2^{de} visant à leur faire découvrir la Justice de l'intérieur dans un cadre pluridisciplinaire,

Le projet s'est étalé sur la période allant des vacances de Toussaint à celles de Noël. Après avoir découvert les différents types de justice, les grands principes du droit, les rôles des différents intervenants dans le cadre habituel des cours dispensés par M. Damien LANGLET, l'enseignant d'Histoire-Géographie et pilote du projet dans l'établissement, ils ont assisté à deux audiences correctionnelles afin de se rendre compte, in situ, de leur déroulement. A l'issue de l'une d'entre elles, la classe a été reçue par M. Eric VAILLANT, Procureur de la République, qui a bien voulu répondre à leurs nombreuses questions. Il s'agissait, en effet, pour la plupart de ces élèves de leur premier contact avec le milieu judiciaire.

En relation avec l'Ecole Nationale de la Magistrature, Mme Fabienne LE ROY, Présidente du TGI, a ensuite choisi, parmi l'ensemble des affaires étudiées par les élèves magistrats, un dossier qui, après lui avoir rendu l'anonymat, constitua la base de la suite du projet. Il s'agissait de trois affaires de vol impliquant un mineur et deux majeurs que les élèves ont pu dépouiller. Par petits groupes, en classe, ils ont pris connaissance de la totalité des pièces du dossier pour s'en imprégner,

Ensuite, les deux chefs de juridiction accompagnés de deux avocats du barreau de Douai, Maîtres Fabien CHAPON et Alain COCKENPOT, et de deux journalistes, M. Julien CARPENTIER de la Voix du Nord et M. Laurent GOUDET de l'Observateur du Douaisis, sont ensuite venus au Lycée. Il s'agissait pour les élèves de comprendre et de se mettre à la place des différents intervenants d'un procès en correctionnelle. La Présidente leur a expliqué comment il fallait mener les débats, poser les questions... , le Procureur a évoqué la façon dont on devait présenter les réquisitions. Les avocats ont préparé les plaidoiries de la défense et de la partie civile. Les journalistes ont montré aux élèves la manière de prendre des notes et de rédiger les articles devant relater l'audience. Le but étant de simuler une audience afin de se rendre compte concrètement de ce qui s'y passe.

Ainsi, à la suite de la première intervention, les élèves ont retravaillé leur rôle notamment en donnant du corps à leur fonction et en imaginant une personnalité aux prévenus. Il convient d'ajouter que les différents groupes ont travaillé et répété séparément afin de conserver à l'audience toute sa spontanéité. La première simulation a eu lieu au Lycée devant les différents intervenants. A la suite de celle-ci, un débriefing a été mis en place et, toujours sous la bienveillante houlette des intervenants, de nouveaux groupes de travail se sont formés permettant ainsi de varier les situations et aux élèves de s'immerger dans plusieurs fonctions.

Puis ces derniers sont retournés, une dernière fois, à l'audience correctionnelle collégiale du mardi après-midi pour observer encore plus finement le personnage même dont ils allaient devoir jouer le rôle. Il s'en est alors suivi sous la conduite de M. LANGLET une semaine et demie de travail au Lycée, de rédaction des plaidoiries, des réquisitions, de préparations et de répétitions dont la dernière, la veille dans la salle même du Tribunal.

C'est donc devant un parterre de magistrats, greffiers et fonctionnaires du TGI et de la Cour d'Appel de Douai et de certains de leurs camarades que les élèves, en costumes prêtés par les différents intervenants, ont simulé l'audience du Tribunal Correctionnel. Tous, du Président aux prévenus en passant par le Procureur, les avocats ou les victimes ont joué leur rôle avec conviction. Puis encadrés par Mme LE ROY, les juges se sont retirés pour délibérer.

A la fin de l'audience, ils ont été félicités pour la qualité de leur travail par l'ensemble des intervenants et par les nombreuses personnes présentes.

Il est certain que cette expérience inhabituelle a beaucoup appris aux élèves. Ils ont "vécu" la Justice de l'intérieur. Ils ont été sensibilisés à tout ce qui fait la spécificité d'un jugement. Pour cela, ils ont dû travailler l'argumentation, faire preuve d'imagination en s'exprimant le mieux possible tant à l'oral qu'à l'écrit. Le fait aussi de voir des «adultes professionnels», occupant d'éminentes fonctions, s'investir auprès d'eux, leur consacrer du temps et de l'intérêt les a marqués. L'avenir nous dira si les vocations nées de cette expérience iront à leur terme.

Extraits du discours de M. Eric VAILLANT, Procureur de la République, lors de l'audience solennelle de rentrée du Tribunal de Grande Instance de Douai :

" Mais cette année 2011 fut aussi une belle année malgré les difficultés.
Grâce aux jeunes tout d'abord avec lesquels nous avons monté deux beaux projets.
Celui mené avec les élèves du lycée d'excellence de Douai dont je vous laisse parler Madame le Président. Ils sont là aujourd'hui dans la salle et je les félicite encore ainsi que leurs professeurs, notamment M. LANGLET, pour leur excellente prestation lors de l'audience où ils ont joué nos rôles. "

Extraits du discours de Mme Fabienne LE ROY, Président du Tribunal, lors de l'audience solennelle de rentrée du Tribunal de Grande Instance de Douai :

"Pour finir, j'évoquerai l'action que nous avons menée avec le Lycée d'excellence de DOUAI en novembre et décembre dernier. Nous avons d'ailleurs le plaisir d'accueillir en cette audience, dix-sept élèves, accompagnés de leur proviseur, Monsieur ORY et de Monsieur LANGLET, leur passionné et dévoué professeur.

Après avoir travaillé avec leur professeur et des professionnels du procès pénal : Monsieur le procureur de la République, deux avocats, Maître CHAPON et Maître COCKENPOT, les greffiers du service correctionnel, les journalistes de l'Observateur du Douaisis et de la Voix du Nord et moi bien sûr, les élèves nous ont présenté *leur* audience le 15 décembre dernier, revêtus de nos robes d'audience, dans cette salle comble, avec pour témoins, les caméras d'une équipe de télévision qui suivait le Lycée d'excellence depuis plusieurs semaines et qui a filmé nos séances de travail et cette audience.

Mesdames et Messieurs, ces jeunes élèves nous ont épatés : ils se sont lancés dans ce travail avec motivation, sérieux, enthousiasme, crainte aussi, mais ils se sont dépassés et nous ont offert une belle audience, exprimant leur imagination tout en veillant à respecter les codes procéduraux.

Ils se souviendront certainement longtemps de cette expérience et des riches, et peut-être nouvelles, émotions qu'elle leur a procurées mais, et je crois pouvoir parler au nom de tous les professionnels qui les ont accompagnés, nous resterons nous aussi touchés par la passion qu'ils ont mise dans ce travail et la part d'eux-mêmes qu'ils nous ont livrée.

Ce n'était pas, pour nous, une simple action menée avec des jeunes.

C'était l'occasion de leur expliquer les principes de la justice, celui des droits de la défense, celui de l'égalité des droits, celui du respect et de la neutralité due par le juge à toutes les parties, celui de la responsabilité du juge au moment de prendre en conscience sa décision au vu des éléments du dossier et des débats.

C'était, aussi l'opportunité de leur dire qu'ils peuvent s'ouvrir des possibilités et que la justice si peu connue, si méconnue, peut être un objectif, une ambition pour eux.

Et, n'est ce pas une nécessité de transmettre des passions et des espoirs aux générations qui viennent ?

Mesdames et Messieurs, c'est de la justice en mouvement dont j'ai voulu vous parler aujourd'hui. Elle est faite d'humilité et d'ambition. Elle est, finalement, elle aussi, en quête de dépassement et d'excellence."